



médias, communications et divertissement

overview

Les secteurs du divertissement et de l'information ne cessent de se complexifier. Au Canada et partout ailleurs, la réglementation vise à préserver et à promouvoir la programmation locale, tout en protégeant les droits d'auteur des producteurs. La mondialisation et la technologie rendent toutefois cette tâche de plus en plus ardue, car elles abolissent les frontières et élargissent l'accès au public à l'échelle mondiale. Ces évolutions constituent certes un défi mais elles sont également sources de formidables occasions : les intervenants de l'industrie peuvent désormais atteindre des milliards de clients éventuels.

Les entreprises du secteur des médias, des communications et du divertissement cherchent avant tout à offrir un contenu qui sera consommé par le public et commandité par des annonceurs. Des milliards de dollars de recettes publicitaires sont en jeu. Qu'elles produisent des émissions de télévision, des programmes sportifs ou de jeux, les entreprises doivent tenir compte d'un large éventail de questions commerciales complexes lorsqu'elles introduisent leurs produits sur le marché. Avec le soutien du bon cabinet d'avocats à leurs côtés, elles peuvent tirer profit de ces nouveaux territoires.

Le groupe Médias, communications et divertissement de McMillan rassemble l'expertise juridique de plusieurs de nos domaines de pratique, notamment le droit des sociétés et le droit commercial, la concurrence, la propriété intellectuelle, ainsi que les relations gouvernementales. L'effet conjugué de ce talent et de notre passion pour l'industrie nous permet d'aider nos clients tout au long du processus de production. Nous travaillons sur tous les aspects, qu'il s'agisse de financement, de souscription d'émissions, de commandite ou d'acquisition de droits de production et de distribution internationaux.

Nous avons travaillé sur quelques-unes des plus importantes transactions de l'industrie en assistant les organismes les plus en vue, parmi lesquels des producteurs, des comédiens et artistes-interprètes, des sociétés de jeux et leurs fournisseurs, des producteurs de films et d'émissions de télévision, des promoteurs de concerts, des écrivains, des réalisateurs, des distributeurs, des sociétés de multimédias, des sociétés de postproduction et d'effets numériques, des diffuseurs, des entreprises de marchandisage et des franchises sportives.

firm profile

McMillan est un cabinet de droit des affaires moderne et ambitieux qui offre ses services à des sociétés ouvertes, fermées et à des organisations sans but lucratif œuvrant dans des secteurs d'activité clés, au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Grâce à son expertise reconnue et à sa réputation de chef de file dans les plus importants domaines du droit des affaires, McMillan fournit des conseils juridiques axés sur les solutions, à partir de ses bureaux de Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Hong Kong. Les valeurs du cabinet, le respect, le travail d'équipe, l'engagement, le service à la clientèle et l'excellence professionnelle, sont au cœur de l'engagement de McMillan à l'égard des clients, des collectivités et de la profession juridique. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web au www.mcmillan.ca.

contacts

Carl De Vuono
416.307.4055

Desmond M. Balakrishnan
604.691.7462